

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2025 – 026	ACHAT D'OPPORTUNITÉ – ACHAT DU PARKING DE SANTÉ ALP
---------------------	---------------------	--

Session du :	1er trimestre 2025
Séance du :	24 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **24 mars**, le Conseil Municipal de SILLINGY, dûment convoqué le **11 mars 2025**, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 29

Secrétaire de Séance : Philippe LANGANNÉ

	Présent	Absent	Pouvoir donné à		Présent	Absent	Pouvoir donné à
Yvan SONNERAT	X			Isabelle RAVIER	X		
Karine FALCONNAT	X			Isabelle PACHECO		X	Isabelle RAVIER
Ludovic MONDONGO		X		Jérôme CHAMOSSET	X		
Fabienne DREME	X			Nathalie DAVIET	X		
Guy PONTAROLLO	X			Vanessa LEBAILLY		X	
Carole BERNIGAUD	X			Grégoire BALLANSAT		X	Éric FRULLINO
Éric FRULLINO	X			Luc DUBOIS	X		
Yolande BAUDIN	X			Jean-Marc STEDILE	X		
Philippe LANGANNE	X			Sophie FORNUTO		X	Luc DUBOIS
Gérard FLUTTAZ	X			Séverine CARTIER	X		
Jean-Claude PERCEVAL		X		Corinne BRUCHE	X		
Christine PEPIN	X			David DEVULDER		X	Séverine Cartier
Alain GIMENEZ	X			Marina RABATEL	X		
Roger DALLEVET	X			Fabien MONTAGNON	X		
Pierre AGERON	X						

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT que la commune de Sillingy rencontre une forte demande en matière de stationnement, en particulier à proximité du collège ;

ENTENDU l'exposé de monsieur le maire selon lequel,

Un parking, situé à côté du pôle Santé Alp est actuellement disponible à la vente ;

Ce terrain répond aux besoins de la commune pour faciliter l'accès aux services et améliorer la gestion du stationnement dans cette zone ;

Délibération exécutoire compte tenu :	
De sa transmission en Préfecture le :	28 mars 2025
De sa mise en ligne le :	28 mars 2025



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2025 – 026	ACHAT D'OPPORTUNITÉ – ACHAT DU PARKING DE SANTÉ ALP
--------------	--------------	---

L'opportunité d'acquérir ce parking constitue une occasion stratégique pour la commune ;

L'exercice budgétaire 2025 de la commune permet de financer cet achat sans compromettre la réalisation des autres projets municipaux.

➤ **IL EST PROPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DE :**

- **APPROUVER** l'acquisition de ce parking pour un montant de 504 000 € TTC.
- **AUTORISER** Monsieur le maire à réaliser cette acquisition, y compris à signer les actes notariés, et à engager les démarches administratives relatives à cette opération ;
- **PRENDRE** acte que cet achat est financé par le budget de la commune, conformément aux crédits prévus au vote du budget primitif 2025.

Délibération exécutoire compte tenu :

De sa transmission en Préfecture le : 28 mars 2025

De sa mise en ligne le : 28 mars 2025



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2025 – 026	ACHAT D'OPPORTUNITÉ – ACHAT DU PARKING DE SANTÉ ALP
--------------	--------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,

Type de scrutin :	Public	Nombre de votants	26	Majorité absolue	14
-------------------	--------	-------------------	----	------------------	----

POUR(S)	CONTRE(S)	ABSTENTION(S)
20	Roger DALLEVET	Gérard FLUTTAZ Nathalie DAVIET Jean-Marc STÉDILE Luc DUBOIS Sophie FORNUTO

APPROUVER l'acquisition de ce parking pour un montant de 504 000 € TTC.

AUTORISER Monsieur le maire à réaliser cette acquisition, y compris à signer les actes notariés, et à engager les démarches administratives relatives à cette opération ;

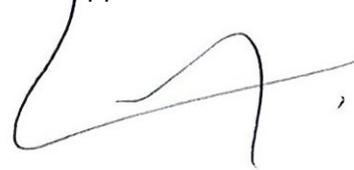
PRENDRE acte que cet achat est financé par le budget de la commune, conformément aux crédits prévus au vote du budget primitif 2025.

Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Yvan SONNERAT



Le Secrétaire de séance
Philippe LANGANNÉ



Délibération exécutoire compte tenu :	
De sa transmission en Préfecture le :	28 mars 2025
De sa mise en ligne le :	28 mars 2025